

*Article 21 du Règlement***LES STUPÉFIANTS**

LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA
TOXICOMANIE—ON APPUIE LE PROGRAMME DU
GOUVERNEMENT

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, le premier ministre (M. Mulroney) a annoncé l'automne dernier qu'il prendrait des mesures pour lutter contre l'épidémie de la toxicomanie au Canada. Le problème touche à certains égards presque chaque famille canadienne; non seulement il coûte des millions de dollars au pays en perte de productivité, mais il met également en danger la santé mentale et la vie de nombreux Canadiens. Dans le combat contre l'abus des drogues, l'État a nettement un rôle à jouer dans les écoles, les lieux de travail et les conseils d'administration du pays.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a annoncé cette semaine la mise en oeuvre d'un programme quinquennal de 210 millions de dollars visant à informer le public, à traiter et réhabiliter les toxicomanes et les alcooliques, à faire respecter la loi et réprimer la consommation de stupéfiants, et à effectuer des travaux de recherches.

Je félicite le premier ministre et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, tout d'abord pour avoir reconnu que l'abus des drogues a atteint un point critique au Canada, deuxièmement, pour avoir entrepris d'informer tous les Canadiens des dangers que présente l'abus des drogues et, troisièmement, pour avoir réagi en prenant un certain nombre de mesures concrètes aussi bien au niveau international grâce à nos consulats à l'étranger qu'au niveau national grâce à la coopération avec les gouvernements provinciaux et les organismes communautaires.

* * *

LA CONSTITUTION

L'ENTENTE DU LAC MEECH

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, les dirigeants autochtones du Canada et les peuples qu'ils représentent ont l'impression d'avoir été trahis par l'Accord du lac Meech. Eux aussi ont voulu que l'on reconnaisse dans la constitution la place distincte qu'ils occupent au Canada. Cependant, ils ont à maintes reprises essuyé le refus de premiers ministres craintifs et hésitants qui désirent toujours plus de pouvoir pour eux-mêmes et sont peu enclins à laisser d'autres en avoir, ne serait-ce qu'un peu.

Au sujet de la deuxième ronde de négociations constitutionnelles, l'accord fait mention des pêches mais passe sous silence les droits des autochtones. Il s'agit d'une très grave omission. Les pêches et les droits des autochtones sont deux sujets intimement liés. Je demande donc instamment que les droits des autochtones figurent au programme de cette deuxième ronde de négociations.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, des procédures judiciaires ont été entamées contre l'Accord du lac Meech. Le fait de donner à tous les premiers ministres un droit de veto sur la création de nouvelles provinces est extrêmement blessant pour les gouvernements du Nord et les populations qu'ils représentent.

● (1110)

Par conséquent, je demande que la création de nouvelles provinces soit soustraite à ce droit de veto.

* * *

[Français]

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'UNITÉ NATIONALE—L'IMPACT DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE—LA PERFORMANCE DU
GOUVERNEMENT

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, plus tôt cette semaine, je soulignais la visite du Président Mitterrand au Canada et maintenant, à quelques heures de son départ, je souhaite attirer l'attention de la Chambre sur le bilan positif qui se dégage de cette brève tournée.

Je veux souligner l'accord général qui a régné autour du chaleureux accueil réservé au Président. L'unanimité qui se dégage de la réaction des Canadiens et Canadiennes, à cet égard, est le reflet d'un Canada uni.

A titre de Canadien, je suis particulièrement heureux de sentir cette unité sachant surtout que l'ensemble de la population souhaite vivre dans un Canada uni. Notre pays n'a pas toujours été aussi homogène mais, depuis notre arrivée au pouvoir en 1984, notre premier ministre a réussi à créer ce climat d'unité nationale et il est évident que les Canadiens et Canadiennes en sont très fiers.

Pour terminer, je répéterai mes paroles de mardi pour dire que prolongements et bénéfices s'inscriront au lendemain de la visite du Président Mitterrand tout autant que l'avènement d'un Canada uni sous Mulroney.

* * *

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE FEMMES ACCÉDANT AUX
PROFESSIONS LIBÉRALES

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, Statistique Canada vient de publier des données fort encourageantes faisant état du nombre important de femmes à accéder aux professions libérales. La situation a beaucoup changé, surtout dans l'exercice du droit et de la profession de pharmacien. Nous nous en réjouissons.

Dans le cas des ingénieurs, leur nombre a triplé, mais, hélas, il est passé de 1 à seulement 3 p. 100, ce qui n'est pas très reluisant. Nous devons envahir tous ces bastions détenus par des hommes, ces clubs réservés aux hommes que sont les facultés de génie.

Le Canada ne saura parvenir à l'excellence que si ses habitants ont reçu une bonne formation. Nous avons besoin des talents de tous nos concitoyens. Voilà pourquoi nous nous réjouissons de l'intérêt que manifestent de plus en plus de femmes pour les professions libérales.

Nous devons prendre des mesures concrètes pour nous assurer que c'est une tendance durable. J'espère que les autochtones, les handicapés et les membres des minorités visibles sauront en faire autant afin que nous soyons tous équitablement